

## TARIFS 2025-2026

TABLEAU RECAPITULATIF DES FRAIS ANNUELS  Contribution familiale et frais facultatifs						
	Ecole	Collège	Lycée Général & Technologique	Lycée Professionnel	S.T.S.	
<u>Frais obligatoires</u> Contribution familiale	1 221 €	1 227 €	1 329 €	1 137 €	1 689 €	
Frais facultatifs  Section JUDO  Etudes surveillées :  Possibilité de 1 à 4 jours par semaine (non obligatoire)  Etude occasionnelle	81 € pour 1 soir / semaine 6,10 € Le ticket	78 € 81 € pour 1 soir / semaine 6,10 Le ticket				
Cotisation APEL	35 € par famille et par an					
Frais de rejets	Rejet de prélèvement : Rejet de chèque :		7,00 € 20,50 €			

FRAIS DE RESTAURATION				
Etablissement	Tarif	Demi-pensionnaire		
Ecole	7,41 € par repas	<b>4 repas par semaine</b> (lundi – mardi – jeudi – vendredi)		
Collège	7,82 € par repas	<b>4 repas par semaine</b> (lundi – mardi – jeudi – vendredi) Possibilité de repas le mercredi		
Lycée & Enseignement supérieur	<u>Cafétéria</u> : Tarification de vente à l'unité - Possibilité de repas traditionnel (Une grille tarifaire est présente sur le site : <a href="https://www.lasallesaintdenis.com">www.lasallesaintdenis.com</a> )			
<b>P.A.I.</b> (Projet d'Accueil Individualisé)	3,50 € / repas – Forfait à l'année : 450 €			

Les repas sont facturés au trimestre ou à l'année selon le mode de règlement. Pour la cafétéria, la vente se fera via un porte-monnaie élève personnel.

**Restauration**: 1 entrée, 1 Plat, 1 fromage / laitage, 1 dessert

Les élèves externes du primaire et du collège peuvent déjeuner occasionnellement au restaurant au tarif unique de 10,00 €. Les repas seront facturés.

Les élèves de 1<sup>ère</sup> et de terminale peuvent sortir, sur autorisation annuelle des parents, après le repas.